

<p style="text-align:center">RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008 DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES</p>

Préambule

Durant l'été 2008, la Commission royale a vu sa structure, son fonctionnement, ses missions et sa composition largement réformées par le Gouvernement wallon. Cette mutation de l'architecture institutionnelle de la Commission a trouvé sa concrétisation dans l'Arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008.

Le contenu de cet arrêté se fonde sur les principes établis par la réforme de la fonction consultative prévue par la Déclaration de Politique régionale de juillet 2004, décidée par le Gouvernement wallon en 2006 et menée à son terme en 2008. Les grandes lignes de cette réforme sont : la simplification et la rationalisation des structures consultatives (cela pouvant aller jusqu'à la suppression ou la fusion de certaines structures), la révision des délais, la généralisation du recours au système des suppléants, l'uniformisation des mandats des membres à 5 ans et l'adoption de l'âge de 67 ans comme âge limite pour être membre.

En synthèse, ce nouvel arrêté de fonctionnement de la Commission royale établit un principe de concentration des avis dans le chef de la Chambre régionale, ce qui induit une volonté du Gouvernement wallon d'unifier la jurisprudence de la CRMSF pour ce qui concerne les dossiers de travaux, comme cela était déjà le cas pour les dossiers de classement. Ainsi, tous les avis, rapports et propositions sont dorénavant notifiés au nom de la Commission, conjointement par le Président et le Secrétaire permanent.

Conséquences pratiques :

Quant à la structure de la Commission, l'arrêté institue un Bureau, une Chambre régionale - répartie en trois sections - et cinq Chambres provinciales.

Une lecture rapide du texte pourrait laisser croire que la réforme ne modifie pas fondamentalement l'architecture institutionnelle de la Commission, par rapport à l'arrêté de 1996 qui la règlementait jusqu'alors.

Cependant une première modification fondamentale est à relever: seule la Chambre régionale est composée de membres effectifs, répartis en trois sections (monuments et ensembles architecturaux, sites et fouilles). Les Chambres provinciales sont dorénavant composées de membres correspondants-suppléants, qui ne sont attachés à aucune section en particulier, et d'un membre effectif, désigné par le Gouvernement, qui préside à ses travaux.

Une seconde modification importante : le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents, ainsi que de deux représentants par section, les présidents des chambres provinciales n'y siégeant plus de droit.

Suite à la réforme, le Gouvernement wallon a procédé à la **désignation des membres** de la Commission royale par arrêté du 10 juillet.

Quant aux missions et au fonctionnement de la Commission, là aussi d'importantes modifications sont à constater :

- la Commission est consultée par le Ministre, ou son administration (DGO4), sur les travaux aux biens classés (+ zone de protection éventuelle), en voie de classement (+ZDP éventuelle), ayant fait l'objet d'une enquête publique en vue du classement, inscrits sur la liste de sauvegarde ou inscrits à l'IPM avec la mention ● (biens susceptibles d'être classés), et ce de façon exclusive, et bien entendu sur les propositions de classement ;
- les demandes d'avis sont toutes envoyées par l'administration, à la chambre régionale ;
- le Bureau est susceptible d'interroger les membres sur tout dossier ;
- réglementairement, les chambres provinciales n'ont plus de compétences propres ;
- les délais sont revus à 30 jours, 40 et 60 jours, selon le type de dossier ;
- le Bureau est susceptible de modifier un avis préparé par une chambre ou une section ;
- tous les avis, rapports et propositions sont notifiés au nom de la Commission, conjointement par le Président et le Secrétaire permanent.

Quant au règlement d'ordre intérieur de la Commission royale, celui-ci a été approuvé par arrêté ministériel le 28 janvier 2009 et précise le mode de fonctionnement de la Commission. Ainsi, le secrétariat de la chambre régional peut soumettre un dossier, pour instruction préalable, à un ou plusieurs membre(s) effectif(s) et/ou suppléant(s)-correspondant(s) et/ou à une ou plusieurs chambre(s) provinciale(s) pour rapport et avis.

Il précise également le rôle des chambres provinciales en matière d'inscription sur la liste de sauvegarde (dont elles gardent l'initiative) et de classement (celles-ci devant entendre chaque membre prenant l'initiative de proposer une ouverture d'enquête en vue d'un classement ou d'un déclassement).

Par ailleurs, le Bureau de la CRMSF a décidé, en séance du 19 décembre 2008, de soumettre à **l'examen des chambres provinciales** toute demande d'avis relative aux travaux sur les biens inscrits à l'inventaire du patrimoine monumental, notamment ceux revêtus de la pastille noire, ainsi que les demandes portant sur des biens situés dans une zone de protection d'un bien classé, exceptionnel ou non. Relève également de la compétence des chambres provinciales toute demande relative à un bien situé à proximité immédiate d'un bien classé.

C'est donc dans un cadre juridique et humain largement réformé et renouvelé que la Commission royale continue à assurer, comme par le passé, son rôle de conseil privilégié du Gouvernement en matière de Patrimoine.

Avertissement

Afin de refléter l'impact de la réforme sur l'instruction des dossiers par la Commission royale pendant l'exercice 2008, vous trouverez en annexe un document permettant d'examiner rétrospectivement les affaires sous différents aspects.

D'une part, les dossiers sont présentés par Section, tant pour les travaux que les propositions de classement et d'ouverture d'enquête, en fonction du contenu des procès-verbaux de séances :

- monuments et ensembles architecturaux ;
- sites ;
- fouilles.

D'autre part, les dossiers sont présentés par province.

Par ailleurs, figure également en annexe une répartition des dossiers avant et après l'entrée en vigueur de l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008.

Enfin, cette double liste est dotée en annexe de la présentation des dossiers de classement traités par le Secrétariat en 2007, en liaison avec les Chambres provinciales, et toujours à l'instruction à ce jour.

Cette présentation doit permettre aux membres de la Commission royale de mieux appréhender les dossiers et leur évolution administrative, particulièrement pour les propositions de classement ou d'ouverture d'enquête.

I. Activités de la Chambre régionale

- **Assemblée générale extraordinaire, le 22 janvier 2008 :**
Communication de Monsieur Michel LEFFTZ (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur) », consacrée à *Jean Del Cour (1631-1707), sculpteur baroque*. Celle-ci a été suivie par la visite de l'exposition consacrée à l'artiste, en l'église Saint-Barthélemy.
- Représentation (stand) de la CRMSF au Salon **Technipierre** : 10-13 avril 2008 ;
- **Assemblée générale ordinaire, le 06 mai 2008 :**
Communication de Monsieur Gérard Schouquer, Directeur de recherches au CNRS et rédacteur en chef d'*Etudes rurales*, sur « *Les Paysages – Des passés bien présents* ».
- Participation du Secrétariat au **Colloque consacré au « Patrimoine et Développement durable : une question d'éducation ? »**, organisé par les « Vieilles Maisons françaises », le 17 juin 2008.
- Participation de la CRMSF au Congrès de la **Fédération francophone des Amis de l'Orgue**, le 9 juillet ; Conférence consacrée aux « Buffets d'orgues contemporains » par Monsieur Bruno DECARIS ;
- Initié en 2007, le **cycle de conférences** de la CRMSF s'est poursuivi en 2008... toujours avec le même succès ! Un programme riche et varié a été proposé.

Parallèlement aux conférences organisées à l'occasion des Assemblées générales, les « conférences bimensuelles » furent, quant à elles, au nombre de cinq :

- * le 20 mars, Madame Marie-Christine Schils, Conservatrice des Musées de la Ville d'Eaux, est venue présenter l'architecture de villégiature à Spa ;
 - * le 19 juin, Mesdames Gilberte Dewanckel et Amandine Crabbé, de l'Institut royal du Patrimoine artistique, ont abordé la restauration des châsses mosanes ;
 - * le 11 septembre, Madame Anne Cartier-Bresson, Conservatrice en Chef du Patrimoine de la Ville de Paris, a proposé un exposé sur la conservation et diffusion d'un fonds photographique documentaire, dans le cadre des manifestations organisées par la CRMSF pour les Journées du Patrimoine ;
 - * le 28 octobre, Madame Christine Velut a présenté son ouvrage « Décors de papier. Production, commerce et usages de papiers peints à Paris, 1750-1820 » ;
 - * le 18 décembre, Monsieur David Houbrechts a donné une conférence sur les maisons en pan-de-bois à Liège et dans les villes du bassin de la Meuse, à l'occasion de la sortie d'une synthèse de sa thèse de doctorat dans la collection des Dossiers de la CRMSF, prévue en 2009.
- le 21 août 2008, **Assemblée générale extraordinaire d'installation** de la Commission royale, dans sa nouvelle composition, suite au renouvellement des mandats des membres et à l'entrée en vigueur de son nouvel arrêté de fonctionnement.

- A l'occasion des **Journées du Patrimoine**, la Commission royale a organisé, dans le cadre des journées portes ouvertes du CESRW, une exposition inédite, intitulée « **Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des XIXe et XXe siècles** ».

Cette exposition proposait une sélection de photographies anciennes tirées de diapositives sur verre, couvrant une période se situant entre 1892 et 1949. Ces documents étaient issus du fonds de l'ancien Musée d'Architecture de Liège, aujourd'hui conservé au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale.

Ce fut l'occasion pour le grand public d'admirer des vues de monuments civils et religieux (églises, châteaux, maisons anciennes...). Des photographies de villages, de rues, de places, d'éléments de petit patrimoine, tels que crucifix, fontaines ou potales, l'ont plongé dans un passé révolu. Quelques vues d'intérieurs (cheminées anciennes, mobilier régional, décors...) ont ponctué son parcours. Enfin, quelques scènes de vie ou de souvenirs d'activités culturelles ont également été présentées.

Parmi les photographes de ces clichés, citons entre autres Paul Comblen (1869-1955), Edmond Jamar (1853-1929), Paul-Dieudonné Jaspar (1859-1945), Henri Joassart (1882-1940), Maurice Legrand (1877-1963), Fernand Sacré (décédé en 1950), tous architectes.

Un catalogue, sous forme de brochure, fut distribué à tous les visiteurs.

- Prise de parole du Secrétaire permanent de la CMRSF à la Journée de Formation organisée par le Diocèse de Tournai et consacrée au thème « **Patrimoine religieux : quels enjeux ?** ».
- Visite du **Salon International du Patrimoine culturel de Paris**, au Carrousel du Louvres », le 6 novembre 2008 ;
- Visite de l'Atelier de Restauration et de Conservation de Photographie de la Ville de Paris (ARCP), le 7 novembre 2008 ;
- Visite de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (palais de Chaillot), le 7 novembre 2008 ;.
- Représentation de la CRMSF au sein du Comité wallon pour le Vitrail et gestion du secrétariat : 3 réunions (17/04, 22/09 et 20/10).

II. Bureau de la Commission royale

6 réunions : les 22/01, 13/03, 06/05, 19/09, 28/10, 09/12

- Réforme de la CRMSF ;
- Renouvellement des mandats de la CRMSF ;
- Elaboration du Règlement d'ordre intérieur de la CRMSF ;
- Honorariat des anciens membres de la CRMSF ;
 - Modification de l'arrêté du 4 mars 1999 relatif à l'obtention du certificat de patrimoine ;
 - Journées du Patrimoine – exposition « Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des XIXe et XXe siècles » ;
- Frais des membres ;
 - Congrès de la Fédération francophone des Amis de l'Orgue – Participation de la CRMSF ;
 - Colloque organisé par le Musée de la Famenne consacré au Site de la Chapelle du Saint-Sépulcre, dite chapelle du Monument – Participation de la CRMSF ;
 - Représentation de la CRMSF au comité wallon pour le vitrail ;
 - Cycle de conférences de la CRMSF ;
 - Dispense de permis d'urbanisme – Mise en œuvre de l'article 84, 14° du CWATUP.
 - Exposition Paul Jaspar ;
 - Création d'un extranet de la CRMSF ;
 - Création d'un portail Patrimoine ;
 - Composition des dossiers de classement initiés par l'administration : caractère impératif d'illustrations sur support informatique ;
 - Création d'un groupe de travail consacré à l'illumination de biens classés ;
 - Membres réputés démissionnaires ;
 - Comité scientifique du Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF ;
 - Tournai : projet de revitalisation du Cœur de Ville ;
 - Publications de la CRMSF.

III. Sections des Monuments et Ensembles architecturaux

11 réunions les 10/01, 14/02, 13/03, 10/04, 08/05, 12/06, 16/09, 14/10, 18/11, 9/12, 23/12.

-Représentation de la CRMSF au sein de Comités scientifiques d'accompagnement de certificat de Patrimoine pour :

1. BEAUVECHAIN (Bt) : la ferme de Wahenges ;
2. JODOIGNE (Bt) : la ferme de l'abbaye de la Ramée ;
3. LASNES (Bt) : le monument des Anglais à la mémoire de Gordon ;
4. NIVELLES (Bt) : la Collégiale Sainte-Gerturde ;
5. VILLERS-LA-VILLE (Bt) : la ferme de l'ancienne abbaye ;
6. VILLERS-LA-VILLE (Bt) : les ruines de l'ancienne abbaye ;
7. WATERLOO (Bt) : Hameau de la Butte du Lion ;
8. BOUSSU (Ht) : les ruines du château ;
9. BRUGELETTE (Ht) : le château d'Attre ;
10. ECAUSSINES (Ht) : le château fort et le jardin potager ;
11. ENGHIEU (Ht) : le parc du château d'Arenberg (murs de clôture) ;
12. LA LOUVIERE (Ht) : l'ascenseur n°1 ;
13. LESSINES (Ht) : l'hôpital Notre-Dame à la Rose ;
14. MONS (Ht) : la Collégiale Sainte-Waudru ;
15. MONS (Ht) : l'église Saint-Nicolas en Havré ;
16. MONS (Ht) : l'hôtel de Ville ;
17. SOIGNIES (Ht) : la Collégiale Saint-Vincent ;
18. TOURNAI (Ht) : la Cathédrale Notre-Dame ;
19. AMAY (Lg) : la collégiale Saint-Georges et Saint-Ode (illumination) ;
20. AMAY (Lg) : l'orgue de l'église abbatiale Saint-Mathieu à Flône ;
21. ANTHISNES (Lg) : l'ancienne église Saint-Maximim – La ferme abbatiale St-Laurent ;
22. ESNEUX (Lg) : l'ensemble architectural du hameau de Ham ;
23. HUY (Lg) : la fontaine monumentale du marché, dite le Bassinia ;
24. HUY (Lg) : la Collégiale Notre-Dame ;
25. LIEGE (Lg) : l'ancien Palais des Princes-Evêques ;
26. LIEGE (Lg) : la Basilique St-Martin (Illumination) ;
27. LIEGE (Lg) : l'église Saint-Jacques ;
28. LIEGE (Lg) : la collégiale Saint-Croix ;
29. LIEGE (Lg) : l'hôtel d'Ansembourg ;
30. LIEGE (Lg) : l'immeuble de la Société littéraire ;
31. LIMBOURG (Lg) : l'ensemble architectural de l'ancienne ville ;
32. LIMBOURG (Lg) : l'église St-Georges ;
33. MALMEDY (Lg) : la maison Villers ;
34. SPA (Lg) : le Waux-hall ;
35. STAVELOT (Lg) : l'ancienne abbaye ;
36. VERVIERS (Lg) : l'hôtel de Ville ;
37. ARLON (Lux) : l'église Saint-Martin ;
38. DURBUY (Lux) : la halle aux blés ;
39. FLORENVILLE (Lux) : les ruines de l'ancienne abbaye d'Orval – Bâtiment dit de Frère Abraham ;
40. ROUVROY (Lux) : les ruines du château de Montquintin ;
41. DINANT (Nr) : la collégiale Notre-Dame et Saint-Perpète ;

42. FERNELMONT (Nr) : le château de Fernelmont à Noville-les-Bois ;
43. FLOREFFE (Nr) : l'abbaye ;
44. GEMBLOUX (Nr) : l'ancienne abbaye ;
45. GESVES (Nr) : le château de Haltinne ;
46. NAMUR (Nr) : l'église Notre-Dame ;
47. NAMUR (Nr) : la Citadelle ;
48. NAMUR (Nr) : la Cathédrale Saint-Aubain ;

Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008, la section des Monuments de la Chambre régionale a délibéré sur les certificats de patrimoine relatifs aux dossiers repris ci-dessous. Force est de constater que **la réforme de la Commission royale a triplé le nombre de dossiers examinés.**

1. BRAINE L'ALLEUD (Bt) : la ferme d'Hogoumont ;
2. CHASTRE (Bt) : la ferme dite « La Grande Bierwart » ;
3. GREZ-DOICEAU (Bt) : le presbytère de la paroisse St-Georges ;
4. INCOURT (bt) : la ferme château ;
5. ORP-JAUCHE (Bt) : l'église St-Martin et Adèle ;
6. ORP-JAUCHE (Bt) : l'église Notre-Dame à Orp-le-Petit ;
7. PERWEZ (Bt) : la ferme dite « la petite Cense » ;
8. WATERLOO (Bt) : la ferme de Mont-St-Jean ;
9. BOUSSU (Ht) : l'ancien château ;
10. CHARLEROI (Ht) : le château Mondron à Jumet ;
11. FONTAINE L'EVEQUE (Ht) : l'immeuble sis rue Fauconnier ;
12. LA LOUVIERE (Ht) : la chapelle et la maison du Chapelain à Boussoit ;
13. LE ROEULX (Ht) : l'immeuble sis Grand Place, 35 ;
14. LES BONS VILLERS (Ht) : la chambre échevinale ;
15. MONS (Ht) : l'ancien couvent des Visitandines ;
16. SAINT-GHISLAIN (Ht) : la gare ferroviaire et ses dépendances ;
17. SOIGNIES (Ht) : l'immeuble sis rue Haute, 9 ;
18. SOIGNIES (Ht) : la Grand Carrière ou Carrière Gauthier-Wincqz ;
19. AMAY (Lg) : l'ancienne Abbaye de la Paix-Dieu ;
20. AWANS (Lg) : l'église Ste-Agathe ;
21. BAELEN (Lg) : l'église St-Paul ;
22. BLEGNY (Lg) : le château de Cortils à Mortier ;
23. BURDINNE (Lg) : la maison sise rue de la Burdinale 59 à Lamontzée ;
24. BURDINNE (Lg) : la ferme de la grosse tour ;
25. CHAUDFONTAINE (Lg) : le prieuré St-Jean l'Evangéliste ;
26. DALHEM (Lg) : les vertiges du château fort des Comtes de Dalhem ;
27. HAMOIR (Lg) : la maison Senny ;
28. HAMOIR (Lg) : l'église St-Pierre à Xhignesse ;
29. HERON (Lg) : l'église St-Hubert à Lavoir,
30. HERSTAL (Lg) : la tour Pepin ;
31. LIEGE (Lg) : le Passage Lemonnier ;
32. LIEGE (lg) : la chapelle St-Augustin de l'ancien hôpital de Bavière ;
33. LIEGE (Lg) : l'immeuble sis rue de Mont de Piété, 5 ;
34. LIEGE (Lg) : l'immeuble sis place du Marché, 31 ;
35. LIEGE (lg) : l'ancien Institut d'électricité Montefiore, rue St-Gilles, 33 ;

36. LIEGE (lg) : l'immeuble sis rue St-Paul, 6 ;
37. LIEGE (Lg) : l'immeuble sis place de Bronckaert, 25 ;
38. LIEGE (Lg) : le théâtre du Trocadero (alors en voie de classement) ;
39. LIEGE (Lg) : l'église du St-Sacrement, Bd d'Avroy, 132 ;
40. LIEGE (lg) : la fontaine de la Tradition, place du Marché ;
41. LIEGE (Lg) : l'immeuble sis rue Fond St-Servais, 12 ;
42. LIEGE (Lg) : le calvaire dit « Lî Vî Bon Dju », rue Pierreuse ;
43. LIEGE (Lg) : l'église St-Nicolas ;
44. LIEGE (Lg) : l'hôtel des Postes, sis rue de la Régence;
45. LIEGE (Lg) : l'ancien hôtel de Crassiers, sis rue des Célestines;
46. LINCENT (Lg) : l'église St-Christophe à Racour ;
47. NANDRIN (Lg) : le presbytère de St-Séverin ;
48. OUFFET (Lg) : la Cour de Justice ;
49. OUPEYE (Lg) : Ferme St-Christophe ;
50. SERAING (Lg) : l'hôtel de Ville ;
51. THEUX (Lg) : l'hôtel de Ville ;
52. VISE (Lg) : la maison de la Tour, rue de Lixhe ;
53. WELKENRAEDT (Lg) : le château de Ruyff ;
54. ARLON (Lux) : la Montée royale St-Donat ;
55. BOUILLON (Lux) : les immeubles sis rue des crêtes, 22 et 23 à Frahan ;
56. BOUILLON (Lux) : l'hôtel de Ville ;
57. BOUILLON (Lux) : les anciennes casernes Vauban ;
58. CHINY (Lux) : le château du Faing à Jamoigne ;
59. DURBUY (Lux) : la maison Legros à Barvaux;
60. DURBUY (Lux) : le couvent des Récollets ;
61. DURBUY (Lux) : la tour d'Izier ;
62. ETALLE (Lux) : l'église St-Martin à Villers-sur-Semois ;
63. HABAY (Lux) : le lavoir de Marbehan ;
64. HERBEUMONT (Lux) : le lavoir de la charbonnière ;
65. HOUFFALIZE (Lux) : la ferme du château de Tavigny ;
66. HOUFFALIZE (Lux) : le presbytère de Sommerain ;
67. HOUFFALIZE (Lux) : l'église Ste-Catherine ;
68. LA ROCHE (Lux) : les ruines du château fort ;
69. MARTELANGE (Lux) : la chapelle St-Joseph à Grumelange ;
70. MEIX-DEVANT-VIRTON (Lux) : l'église St-André à Géroville ;
71. RENDEUX (Lux) : la chapelle et l'ermitage St-Thibaut à Marcourt ;
72. ROUVROY (Lux) : l'immeuble sis rue Jean, 15 à Torgny ;
73. SAINT-HUBERT (Lux) : le Fourneau St-Michel ;
74. SAINT-HUBERT (Lux) : le château de Mirwart ;
75. TINTIGNY (Lux) : le lavoir de Bellefontaine ;
76. VIRTON (Lux) : le kiosque et la grille entourant la place à St-Médard ;
77. ANDENNE (Nr) : le presbytère de Sclayn ;
78. ASSESSE (Nr) : le château ferme d'Arche à Maillen ;
79. BEAURAING (Nr) : la tour de Sevry-Javingue ;
80. BIEVRE (Nr) : l'église St-Hubert à Oizy ;
81. DINANT (Nr) : l'immeuble Art Nouveau sis rue Daoust, 53 ;
82. DINANT (Nr) : les maisons sises rue de Mahène 22, et 23 ;
83. DINANT (Nr) : l'abbaye Notre-Dame de Leffe ;
84. DOISCHE (Nr) : l'église St-Servais à Gimnée ;

- 85. EGHEZEE (Nr) : la ferme du Monceau à Mehaigne ;
- 86. GEMBLoux (Nr) : l'église St-Lambert de Corroy-le-Château ;
- 87. FLOREFFE (Nr) : la ferme du château de Soye ;
- 88. FLORENNES (Nr) : le château ;
- 89. FLORENNES (Nr) : la collégiale St-Gengulphe ;
- 90. GESVES (Nr) : l'ancien moulin de l'Abbaye de Grandpré ;
- 91. HAMOIS (Nr) : la ferme d'Hubinne
- 92. HASTIERE (Nr) : le presbytère St-Michel à Waulsort ;
- 93. METTET (Nr) : l'ancienne Abbaye de Brogne et la ferme ;
- 94. METTET (Nr) : le monastère Notre-Dame d'Ermeton-sur-Biert ;
- 95. NAMUR (Nr) l'immeuble sis rue Lelièvre, 24 ;
- 96. NAMUR (Nr) : l'immeuble sis rue de la Converterie, 4 à Dausoulx ;
- 97. NAMUR (Nr) : l'église St-Martin à Dave ;
- 98. NAMUR (Nr) : la fontaine pompe « de l'Ange » ;
- 99. NAMUR (Nr) : la ferme de Ponty à Bouge ;
- 100. NAMUR (Nr) : l'église St-Berthuin à Malonne ;
- 101. PHILIPPEVILLE (Nr) : le château ferme à Roly ;
- 102. SAMBREVILLE (Nr) : la vieille tour sise rue St-Martin ;
- 103. VRESSE-SUR-SEMOIS (Nr) : la maison du Marichaux ;

Examen des demandes de **permis d'urbanisme** relatives à :

- 1. BOUSSU (Ht) : le Grand Hornu ;
- 2. TOURNAI (Ht) : l'immeuble sis rue des Récollets, 40 ;
- 3. TOURNAI (Ht) : l'immeuble sis Place St-Pierre, 10 ;
- 4. AMAY (Lg) : le château de Jehay ;
- 5. HANNUT (Lg) : le parvis et les escaliers de l'église St-trudon de Trognée ;
- 6. GEER (Lg) : le moulin à eau à Hollogne-sur-Geer ;
- 7. LIEGE (Lg) : le théâtre royal ;
- 8. LIEGE (Lg) : l'hôtel de Grady ;
- 9. PEPINSTER (Lg) : la ferme du château de Sclassin ;
- 10. NAMUR (Nr) : l'ensemble architectural du Village de Wierde ;

Examen de questions portant sur la philosophie de restauration dans le cadre des **suivis de chantiers** pour :

- 1. BRUGELETTE (Ht) : le château d'Attre ;
- 2. SOIGNIES (Ht) : la Collégiale Saint-Vincent ;
- 3. LIEGE (Lg) : la Villa l'Aube de Gustave Serrurier Bovy ;
- 4. LIEGE (Lg) : l'hôtel de Sélys-Longchamps.

La section des Monuments s'est déplacée en inspection à :

- 1. CHARLEROI (Ht) : le château Mondron à Jumet (le 4 novembre) ;
- 2. LIEGE (Lg) : la Villa l'Aube de Gustave Serrurier Bovy (le 23 avril) ;
- 3. NAMUR (Nr) : l'église Notre-Dame (le 13 février) ;

En matière de classement, le rapport d'activités de la chambre régionale reprend les différents avis rendus par celle-ci dans le courant de l'année 2007.

IV. Section des Sites

11 réunions : les 21/01, 18/02, 17/03, 21/04, 19/05, 16/06, 25/08, 15/09, 13/10, 17/11, 15/12

Représentation de la CRMSF au sein de Comités scientifiques d'accompagnement de certificat de Patrimoine pour :

1. BRAINE-L'ALLEUD - LASNE – WATERLOO (Bt): le site du Champ de Bataille de Waterloo;
2. LA HULPE (Bt) : le site du Domaine Solvay ;
3. VILLERS-LA-VILLE (Bt) : le site des ruines de l'ancienne abbaye ;
4. ECAUSSINES (Ht) : le site formé par le château-fort et le jardin potager ;
5. ENGHIEN (Ht) : le site du parc du château d'Arenberg ;
6. MORLANWEZ (Ht) : le site du parc de Mariemont ;
7. AYWAILLE (Lg) : le site de la Vallée du Ninglinspo ;
8. CLAVIER (lg) : le site formé par le château de Vervoz et les terrains environnants ;
9. ESNEUX (Lg) : le site du lit de l'Ourthe et ses berges d'Ensueux à Hony ;
10. VISE (Lg) : le site du Thier de Caster à Lanaye ;
11. BOUILLON (Lux) : le site du méandre de la Semois à Frahan ;
12. BOUILLON (Lux) : le site du Tombeau du géant ;
13. NAMUR (Nr) : le site de la Citadelle ;
14. NAMUR (Nr) : le site des rochers de Marche-les-Dames ;
15. YVOIR (Nr) : le site des ruines du château de Poilvache.

La section des Sites s'est déplacée en inspection à :

- ROCHEFORT (Nr) : site des grottes de Han à Han-sur-Lesse (le 19 décembre).

Examen des demandes de permis d'urbanisme à l'intérieur de la zone de protection des sites exceptionnels du **Canal du Centre à La Louvière/Le Roeulx**.

Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008, la section des Sites de la chambre régionale a délibéré sur des demandes de **permis d'urbanisme** portant sur des travaux en sites classés (non reconnus patrimoine exceptionnel), repris ci-dessous. A nouveau, force est de constater que la réforme de la Commission royale a engendré une inflation substantielle du nombre de dossiers examinés !

1. GREZ DOICEAU (Bt) : site du domaine de Savenel ;
2. LASNES (Bt) : site de la vallée du Smohain ;
3. WATERLOO (Bt) : site du domaine d'Argenteuil ;
4. BRAINE-LE-COMTE (Ht) : site des alentours de la chapelle Notre-Dame de Grâce ;
5. MONS (Ht) : site du Terill Saint-Henriette à Flénu ;
6. AMAY (Lg) : site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Jehay ;
7. ANTHISNES (Lg) : site du vallon de Tavier en Condroz ;

8. BEYNE-HEUSAY (Lg) : hêtre pourpre classé comme site ;
9. BERLOZ (Lg) : site formé par l'église St-Lambert et alentours ;
10. BLEGNY (Lg) : site des alentours de la ferme de Pixho ;
11. DALHEM : site des alentours du château-ferme ;
12. DALHEM (Lg) : site de la vallée « du Sud » à Neufchâteau ;
13. ESNEUX (Lg) : Site classé de la boucle de l'Ourthe et ensemble architectural reconnu patrimoine exceptionnel du Hameau de Ham ;
14. ESNEUX (Lg) : Site du château le Fy ;
15. FERRIERES (Lg) site de l'ensemble formé par la chapelle Sainte-Barbe et ses abords ;
16. FLERON (Lg) : site de la Heid des Chênes ;
17. HANNUT (Lg) : site du château de Moxhe ;
18. HERVE (Lg) : site de la ferme de Xheuvémont à Battice ;
19. LIEGE (Lg) : Site du Mont-St-Martin ;
20. LIEGE (Lg) : site des Coteaux de la Citadelle ;
21. LIMBOURG (Lg) : Zone de protection de la Ville de Limbourg ;
22. OLINE (Lg) : Site du Vallon de Froidbermont ;
23. PLOMBIERE (Lg) : site de l'ensemble formé par le château de Beusdael et alentours ;
24. SERAING (Lg) : site du Bois de la Vecquée ;
25. SPA (Lg) : site de la Fontaine de la Sauvenière ;
26. PRIMONT (Lg) : site du Trixhe Nollet dit « la petite fagne de Hayen » ;
27. STOU MONT (Lg) : site du moulin Mignolet ;
28. TROOZ (Lg) : site de la Grand'Place du Village à Forêt ;
29. VERVIERS (Lg) : site du parc Godin ;
30. VERVIERS (Lg) : site du vallon du Fiérain à Lambermont ;
31. VISE (Lg) : site du charbonnage du Hasard ;
32. VISE (Lg) : site formé par la chapelle de Lorette, la ferme du temple et ses abords ;
33. BASTOGNE (Lux) : site des alentours de la chapelle de Bizory ;
34. SAINT-HUBERT (Lux) : site des alentours du Palais abbatial ;
35. ASSESSE (Nr) : site de l'ensemble formé par le calvaire et les deux tilleuls à Florée ;
36. ASSESSE (Nr) : les deux tilleuls classés comme site et situés devant l'église Ste-Geneviève, à Florée ;
37. CINEY (Nr) : site de la place Monceau ;
38. GESVES (Nr) : site des rochers de Goyet, dans la vallée du Samson à Mozet ;
39. GESVES (Nr) : site des rochers dits « les demoiselles » au Hameau des Forges, dans la vallée du Samson à Mozet ;
40. METTET (Nr) : site classé de l'abbaye de Brogne à Saint-Gérard ;
41. NAMUR (Nr) : Site du parc de la Plante ;
42. PHILIPPEVILLE (Nr) : Site du Village de Roly ;
43. ROCHEFORT (Nr) : site de l'allée de marronniers à Han-sur-Lesse ;
44. ROCHEFORT (Nr) : site des grottes de Lorette ;

Groupe de travail consacré à la problématique de l'implantation d'éoliennes : 6 avis rendus concernant l'implantation de parcs éoliens sur le territoire des communes suivantes :

SOIGNIES, CHIMAY et COUVIN, LEUZE et BELOEIL, VILLERS-LA-VILLE, LEUZE-EN-HAINAUT, NIVELLES ;

Participation aux travaux de la **CPDT/groupe de travail Paysage**.

V. Section des Fouilles

7 réunions en Section : 07/03, 04/04, 09/05, 06/06, 12/09, 24/10, 19/12

Il est à noter que la réforme de la Commission royale a eu pour conséquence qu'aucun archéologue ne figure parmi les membres correspondants-suppléants. C'est donc en toute logique que depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008, tout dossier relatif à l'archéologie est examiné par la Section des Fouilles de la Chambre régionale et ce, quelque soit le statut du bien concerné.

Représentation de la CRMSF au sein de Comités scientifiques d'accompagnement de certificat de Patrimoine pour :

1. BOUSSU (Ht) : Château de Boussu ;
2. MONS (Ht) : Champ à Cailloux à Spienne ;
3. LA ROCHE-EN-ARDENNE (Lux) : Ruines du château dort ;
4. SAINT-HUBERT (Lux) : Château de Mirwart ;

Examen des dossiers de demande d'**autorisation de fouilles** pour :

- PHILIPPEVILLE (Nr) : Site Gallo-romain des Anémones au lieu dit « la tonne de Bière » à Fagnolles ;

Examen de l'état d'avancement des dossiers suivants :

- TOURNAI (Ht) : Impacts archéologiques du projet de revitalisation du Cœur de Ville ;
- LIEGE (Lg) : hôtel de Sélys-Longchamps et hôtel des Comtes de Méan : fouilles archéologiques sur le site du Publémont ;
- Inventaire des sites archéologiques.
- Lecture commentée de la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique – LA VALETTE 1992.

VI. Publications de la Commission royale :

Bulletin de la CRMSF :

Tome 20 (2007/2008)

Un volume in-quarto, 141 pages
43 illustrations en couleurs et 38 en noir&blanc

Centré sur l'étude des habitats seigneuriaux de la période médiévale, ce Bulletin propose l'examen de trois monuments situés en province de Hainaut : la Tour Vignou à Attre-Mévergnies, le château-ferme de Cour-sur-Heure et la maison haute de Lompret. Les articles de Mesdemoiselles Julie Regniers et Clémence Mathieu et de Monsieur Vincent Vandenberg, basés sur leur mémoire de fin de licence en Histoire de l'Art et Archéologie, sont précédés d'une introduction de Monsieur le Professeur Michel de Waha, de l'Université Libre de Bruxelles.

Brochure et dépliant :

« Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des XIXe et XXe siècles ».
--

Catalogue de l'exposition présentée au Vertbois à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF :

La Commission royale a bien entendu continué en 2008 à gérer et valoriser son Centre d'Archives et de Documentation, dont les trésors de la documentation archivistique et photographique ont été largement explorés pour la préparation de publications scientifiques et de l'exposition virtuelle « Liège années 60 », visible sur le site de l'ASBL « Homme et Ville ». Le Centre a également été sollicité pour le prêt de documents graphiques à l'occasion des expositions temporaires « Culture et patrimoine : le Conservatoire de Liège » et « Autour de Serrurier-Bovy : dessins d'architectes Art nouveau ».

Cette année, le nombre de chercheurs qui se sont adressés au Centre d'Archives et de Documentation s'est stabilisé : il a été répondu aux attentes de 340 personnes qui ont consulté plusieurs milliers de publications, de dossiers d'archives et de documents photographiques.

Par ailleurs, il a accueilli durant trois mois une stagiaire. Cette étudiante de la Haute École de la Province de Liège a consacré son travail de fin d'études de bibliothécaire documentaliste à un « Inventaire partiel et numérisation d'un fonds de diapositives de l'ancien Musée d'Architecture du Pays de Liège, conservé au Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF ». L'exposition « Patrimoines photographiques : la photographie documentaire à la césure des XIX^e et XX^e siècles » et son catalogue sont les fruits de son travail.

Cette manifestation et l'organisation régulière de visites guidées, parfois en collaboration avec l'ASBL « Art & Fact » et l'Office du Tourisme de la Ville de Liège, ont permis à quelque 1.900 visiteurs de découvrir les infrastructures et collections.

La préparation d'une part du 150^e anniversaire de la naissance de Paul Jaspar (1859-1945), architecte liégeois et défenseur du patrimoine et d'autre part de la sortie en 2009-2010 d'un Bulletin de la CRMSF consacré aux lieux de commerce en Wallonie a nécessité une importante mission photographique de l'Institut royal du Patrimoine artistique et la numérisation de nombreux documents graphiques et photographiques du Centre d'Archives.

L'enrichissement des collections par voies de dons, d'achats et d'échanges, ainsi que le traitement et la conservation préventive des documents graphiques et photographiques, sont restés des tâches primordiales du programme global du Centre.

Le 8^e congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, organisé par la Société archéologique de Namur, a permis de nouer ou de renforcer les contacts avec d'autres institutions. Un voyage d'étude à Paris a été riche d'enseignements au niveau architectural, photographique et muséologique. Ces déplacements ont été l'occasion de relations professionnelles bénéfiques à la visibilité du Centre, tant au niveau régional, que national et international.